

DEPARTEMENT DE L'AUBE

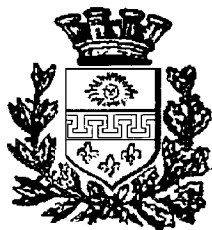
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-086

Date de la convocation

21.05.2026

Date de publication

21.05.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,

le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 :
BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ**

Lors du Conseil municipal du 11 février 2026, il a été procédé à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 afin d'intégrer dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section pour le budget principal et les budgets annexes.

Après l'approbation des comptes financiers uniques, il convient aujourd'hui, d'affecter définitivement les résultats pour le budget principal et les budgets annexes.

Ainsi pour le budget « centre municipal de santé (CMS) », il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 constatés au compte financier unique 2025 conformément aux développements ci-dessous :

Section de Fonctionnement : *excédent* de clôture de 552 757.16 €

Section d'Investissement : solde d'exécution *excédentaire* de 4 119.25 €

Cette section ne comporte pas de restes à réaliser.

Aucun besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2025 n'est nécessaire.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité :

- décide de reporter les résultats *excédentaires* 2025 des sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :
 - 552 757.16 € à la ligne 002 (RF) « excédent de fonctionnement reporté »,
 - 4 119.25 € à la ligne 001 (RI) « excédent d'investissement reporté ».

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ.

Membres ayant voté contre : Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à la majorité cette délibération par 24 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude GUELIN